

## La désobéissance civile peut-elle être légitime face à l'urgence sanitaire ?

*Frédéric Gros/Pierre-Henri Tavoillot*

Philomag- Mis en ligne le 04/05/2020

*Formulé au XIXe siècle par le philosophe Henry David Thoreau, le principe de la désobéissance civile n'a cessé d'inspirer les luttes pour les droits civiques. Mais, aujourd'hui, cette notion peut-elle être mobilisée pour remettre en question les injonctions sanitaires ? Les philosophes Frédéric Gros et Pierre-Henri Tavoillot s'opposent et livrent leurs arguments.*

### Frédéric Gros

*Professeur de pensée politique à l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po) et chercheur au Cevipof. Spécialiste de Michel Foucault, il s'est penché sur la demande de sécurité dans les démocraties contemporaines avec [Le Principe Sécurité](#) (Gallimard, 2012), ainsi que sur les mouvements de résistance avec [Désobéir](#) (Albin Michel, 2017). Il écrit aussi des romans, dont son dernier livre [Le Guérisseur des Lumières](#) (Albin Michel, 2019) consacré à Franz-Anton Messner, le promoteur du magnétisme dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle.*

### Pierre-Henri Tavoillot

*Maître de conférences en philosophie à l'université Sorbonne-Paris-4 et président du Collège de philosophie, il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux âges de la vie – [Philosophie des âges de la vie](#) (avec Éric Deschavanne, Grasset, 2007), [Faire ou ne pas faire son âge](#) (L'Aube, 2014) ou [La guerre des générations aura-t-elle lieu ?](#) (avec Serge Guérin, Calmann-Lévy, 2017). Son dernier ouvrage, [Comment gouverner un peuple-roi ? Traité nouveau d'art politique](#) (Odile Jacob, 2019), questionne les notions de liberté et d'obéissance en démocratie.*

**“OUI. À défaut de pouvoir désobéir, nous devenons des automates”**

### **Frédéric Gros**

**« Le combat contre la pandémie oblige à une réduction drastique des libertés publiques, principalement la liberté de circulation, mais aussi le droit au rassemblement, y compris privé. Le déconfinement s'accompagnera d'obligations complémentaires : port du masque dans les transports, etc. Contrevenir à ces dispositions signifie une menace pour la santé des populations et la vie des plus fragiles. Le respect de ces mesures relève dès lors du civisme élémentaire. En conclure que toute désobéissance serait injustifiable paraît cependant disproportionné et dangereux.**

**L'état d'urgence sanitaire ne doit pas devenir un levier pour culpabiliser toute forme de contestation en la jugeant irresponsable – la pente est d'autant plus glissante qu'on peut**

aisément requalifier tout acte de désobéissance en comportement criminel. Or le sens critique ne peut être suspendu. Obéir en citoyen, c'est se donner des raisons d'obéir. Se donner des raisons d'obéir, c'est se trouver des raisons de désobéir. Autrement, comme l'écrivait Thoreau dans son opuscule sur la résistance civile, nous devenons des "automates".

**J'entends ici et là dire qu'il sera toujours temps après.** Mais cet après est par trop indéfini. La bataille contre le virus ouvre une temporalité sans délai dans laquelle les dirigeants politiques devront se tenir sous l'horizon des nécessités médicales, jusqu'à la découverte d'un vaccin. La possibilité de désobéir peut dès lors d'autant moins être *a priori* disqualifiée qu'on se trouve, avec cette crise, au début d'une histoire longue dans laquelle cette nécessité médicale risque de devenir l'unique source de légitimation politique. Certes, on imagine mal comment des actions concertées et concrètes de désobéissance civile (marches de protestation collectives pacifiques) pourraient raisonnablement avoir lieu. Mais la désobéissance politique tient aussi dans la vigilance et le refus d'avalier des couleuvres (création d'un fichier, sans leur consentement, des malades du Covid-19 ou susceptibles de l'être). Elle peut consister à rappeler d'autres nécessités tout aussi pressantes : sociales, relationnelles, amoureuses... Que des désobéissances ponctuelles et raisonnables se produisent ne me paraît pas scandaleux, qu'il s'agisse de bénévoles brisant la distanciation sociale pour assister des SDF ou de jeunes amoureux se retrouvant pour une promenade.

**La cruelle nouveauté de cet état d'urgence tient dans le fait qu'il s'agit d'exprimer sa solidarité en gardant ses distances et en restant chez soi.** Il a produit ceci de particulier qu'un confinement confortable a permis à des milliers de privilégiés de retraduire leur égoïsme en souci des autres et de faire des leçons de morale calés depuis leur fauteuil de jardin. Pour paraphraser Alain, on est bien obligé d'admettre que, dans certaines situations, le civisme, c'est bon pour les riches. C'est un mythe de croire que les situations de pandémie nous mettraient à égalité. Cette crise, plus qu'aucune autre, creusera les inégalités sociales, jusqu'à un point intolérable.

**Le déconfinement sur ce point n'arrangera pas les choses.** Certes il s'agit de combattre une maladie, une épidémie, laquelle se traduit sous forme de statistiques macabres. Cette objectivation nécessaire ne doit pas pour autant finir par la faire apparaître comme une pure fatalité naturelle, extérieure, malheureuse. Que, dans l'effroi, nous nous découvriions responsables, chacun en tant que corps, de sa diffusion, ne doit pas nous faire oublier d'autres responsabilités. Désobéir, c'est aussi commencer par cela : dénoncer dans la crise sanitaire le produit d'une histoire et le résultat de choix politiques passés (vision à court terme, diminution constante des moyens des services publics, etc.) qu'il faudra condamner et refuser demain. »

**"NON. La désobéissance est superflue en démocratie"**

**Pierre-Henri Tavoillot**

« **La crise sanitaire que nous traversons ne justifie ni moins ni plus la désobéissance.** Le contexte ne change la question qu'à la marge. Pour moi, fidèle à la tradition de la philosophie politique républicaine, la citoyenneté est une obéissance volontaire. Comme le dit Rousseau lui-même : *“Un peuple libre obéit mais ne sert pas. Il a des chefs, il n'a pas de maîtres.”* Traduisez : c'est parce qu'il obéit aux lois qu'il n'obéit pas aux hommes.

**Toute une tendance, ces dernières années, a fait du “désobéisseur”, du lanceur l'alerte, de l'homme révolté (même si ces formules ne sont pas exactement synonymes) le héros de la citoyenneté,** comme si sa liberté se jouait dans la capacité de dire non. Ce travers me semble très périlleux en ce qu'il confond “obéissance”, qui est nécessaire à la vie collective, et “soumission”, qui est la transformation d'un individu ou d'un peuple en esclave. Or “obéir” vient du mot latin *oboedire*, c'est-à-dire “prêter l'oreille”, considérer la voix d'autrui. Prêter l'oreille n'est pas donner sa volonté, c'est accepter que la vie collective exige que je me taise bien que je ne sois pas d'accord. Faire de la désobéissance civile un principe démocratique risque ainsi de nous vouer à l'hyperindividualisme de nos petits vétos personnels.

**Ceci ne disqualifie pas bien sûr le droit naturel de résistance à l'oppression, qui figure à juste titre dans la Déclaration des Droits de l'homme et dans le préambule de la Constitution française.** Mais l'article 7 reconnaît également le caractère coupable de toute résistance à la loi. Que l'état d'urgence sanitaire supprime nombre de nos libertés essentielles ne rend pas légitime de parler d'oppression puisque continuent d'exister les procédures démocratiques de recours et de contestation des décisions.

**Sommes-nous dans une situation exceptionnelle ?** Oui, mais pas du point de vue de l'obéissance. Je vous concède que, lorsque c'est la santé, voire la survie collective qui est en jeu, l'obéissance devient légitimée de façon absolue. Nous pouvons même en éprouver le confort. Non que le confinement soit une situation facile à vivre pour tout le monde, mais c'est une situation simple : nos comportements sont entièrement réglés par des consignes qu'il suffit d'appliquer.

### **Le silence des récalcitrants**

**Le déconfinement, avec des mesures différenciées, évolutives, risque d'être beaucoup moins confortable,** et nous allons voir les dégâts, les inégalités, les tensions, l'angoisse réapparaître. On pourrait donc s'attendre à des revendications de désobéissance plus fortes. Je constate que ce n'est pas le cas comme si, face à des enjeux vraiment essentiels comme la santé, la gesticulation des discours indignés s'estompait. S'il y a des “désobéisseurs”, ils se cachent et ne vont surtout pas le proclamer. Pourquoi ? Parce que le débat continue de se dérouler : l'immense majorité des Français obéit au confinement tout en ne cessant de critiquer les politiques publiques sur les réseaux sociaux. Certains estiment que la santé ne doit pas devenir la cause suprême du bien commun, qu'elle vaut moins que les liens affectifs ou plus que l'économie. L'espace public continue de jouer son rôle, puisque, par exemple, le gouvernement, sous la pression populaire, a renoncé à confiner davantage les personnes selon un critère d'âge.

**La désobéissance est donc un principe superflu, puisque la démocratie offre toutes les procédures pour contester des décisions et faire valoir des arguments opposés.** En revanche, nous devrions davantage actionner un autre principe démocratique, essentiel et prévu par la loi en état d'exception : la nécessité, une fois la crise passée, de rendre des comptes sur les politiques menées. Non pas dans l'objectif d'un procès à nos dirigeants mais dans celui d'évaluer sérieusement les mesures prises, leur validité, leur justification, les failles de notre système. Cette évaluation n'a pas été faite pour l'état d'urgence décrété à la suite des attentats terroristes. Il faut réclamer qu'elle ait lieu en temps voulu après la fin de l'état d'urgence sanitaire. Si nous savions pratiquer cette exigence démocratique, cela nous épargnerait cette démagogie de la désobéissance, qui, à mon avis, ne se justifie jamais en soi et peut détruire la vie collective. »

*Propos recueillis par [Catherine Portevin](#)*